

JOURNAL DE MONACO

AVIS

Pour tout ce qui concerne
l'Administration et la Rédaction,
s'adresser au bureau du Journal
Rue de Lorraine
à Monaco (Principauté).

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE DIMANCHE

AVIS

Tous les ouvrages français et étrangers,
dont il est envoyé 2 exemplaires
à la Direction,
sont annoncés dans le journal.
Un article spécial leur est consacré
s'il y a lieu.

ABONNEMENTS : UN AN 12 francs SIX MOIS 6 „ TROIS MOIS 3 „ Pour l'étranger les frais de poste en sus.		On s'abonne, pour la France, à Paris, à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Bilaire, directeur de musique du Conserv. imp. et direc. du Comptoir général des compositeurs rue du F. Poissonnière, 11 A Nice LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours. à l'AGENCE-DALGOUTTE, rue Paradis, coin du Jardin Public.	INSERTIONS : ANNONCES 25 cent. la ligne RÉCLAMES 50 „ „ On traite de gré à gré pour les autres insertions
---	--	--	---

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE DU 8 AU 14 DÉCEMBRE

DATES	THERMOMÈTRE CENTIGRADE			ETAT de l'atmosphère	VENTS	DATES	THERMOMÈTRE CENTIGRADE			ETAT de l'atmosphère	VENTS						
	8 HEURES	2 HEURES	6 HEURES				8 HEURES	2 HEURES	6 HEURES								
8 Décembre	10	2	14	5	9	0	beau	nul	12 Décembre	13	1	17	0	10	2	beau	nul
9 id.	13	0	16	0	11	0	id.	id.	13 id.	9	2	11	4	8	0	pluie	id.
10 id.	15	0	16	6	9	3	couvert	id.	14 id.	9	3	14	2	8	1	couvert	id.
11 id.	10	0	13	2	8	2	beau	id.									

MOIS DE NOVEMBRE 20 jours beaux ; 8 de vent ; 2 de pluie.

ACTES OFFICIELS.

Par Ordonnance, en date du 6 décembre, le Prince, à l'occasion de son heureux retour dans la Principauté, a daigné accorder remise pleine et entière des amendes encourues pour contraventions à l'Ordonnance du 1er décembre 1856 sur la Police Générale, ainsi que de tous les droits de permission qui n'auraient pas été acquittés conformément aux prescriptions de la dite Ordonnance et de la décision du 10 janvier 1857.

Par Ordonnance Souveraine du 5 de ce mois, M. Paul Tordo a été nommé Commissaire de police de la ville de Monaco.

FEUILLETON DU JOURNAL DE MONACO.

PAYSAGE.

Si j'avais la liberté de désigner un coin de terre pour y passer en paix le reste de mes jours, je choiserais, à Alger, le coteau de Mustapha, et je bâtirais ma maison à demi-hauteur, au dessous du palais du gouvernement, là où précisément le bey de Tittery construisit la sienne. Le lieu où je voudrais vivre, — et j'y ai vécu quelque temps, — est fait exprès pour un sybarite. Vous le comprendrez, et de reste, quand je vous en aurai fait la description, et que je vous aurai dit pour quelles raisons j'y étais si fort à mon aise. Ce que le coteau de Mustapha a de ravissant, c'est sa situation unique dans le monde. Figurez-vous une ram-

Monaco, le 8 Décembre 1861.

Si Monaco n'existait pas, il faudrait l'inventer. Heureusement, la chose est faite. Monaco existe.

Mais, qu'est-ce que Monaco ?

Au premier abord, cette question paraît plus que naïve, elle est cependant bien naturelle. Que sait-on, en effet, de Monaco ?

Que c'est un charmant petit pays ; que Monaco est situé au pied des derniers versants des Alpes et construit sur un rocher de quatre cents pieds d'élévation d'où l'on domine la mer ; qu'on y jouit, toute l'année, d'une température printanière ; enfin que Monaco est le siège du gouvernement de la Principauté, et que ce gouvernement est un modèle de sagesse et de prévoyance.

pe de collines tournant doucement au-dessus d'un golfe et descendant vers ce golfe par une pente facile. A ses pieds s'étend une longue bande de terrain plat où des jardins maraichers alignent géométriquement leurs cultures. Sur ses flancs verdoient des bosquets capricieusement disposés et sillonnés de routes en spirale. Vers la gauche, la ville d'Alger, toute blanche, émerge du milieu des flots, et à droite l'horizon est fermé par les monts vaporeux du petit Atlas. A quelque place que vous vous arrêtiez sur le coteau, vous apercevez la mer, la ville et les montagnes ; tantôt la ville se développe au dessous de vous, tantôt elle se rétrécit, et la mer l'environne alors d'une grande nappe bleue où frissonnent de longues raies de lumière. Rien ne blesse vos yeux dans ce tableau simplement composé, et qui tire une valeur inouïe de l'excessive pureté de l'atmosphère. Tout y est à sa place est contribué à l'harmonie de l'ensemble. Et cet ensemble est si vaste, les dégradations de teintes qui suivent le mouvement du soleil lui donnent une telle vie, que vous ne pouvez vous rassasier de le regarder. A chaque nouvelle heure du jour, il prend le

Mais, ces renseignements, le premier dictionnaire venu peut les donner.

Ce qu'aucun dictionnaire ne peut peindre, c'est la physionomie particulière de Monaco.

Ni ville, ni village, et cependant à la fois l'un et l'autre, Monaco est, de plus, une capitale. Capitale d'un petit Etat, d'un tout petit Etat ; soit. Mais, enfin, capitale.

On y est aux champs, mais non pas en province : distinction essentielle. M. Prudhomme n'est jamais venu à Monaco. Qu'y viendrait-il faire ? On passe pour avoir de l'esprit dans la Principauté.

Le Prince y réside, et sa présence ne s'y trahit que par une plus grande liberté accordée à ses sujets et aux étrangers qui demeurent dans le pays, sous la condition très simple de respecter la paix publique et les convenances. Selon

une physionomie différente.

Quelquefois, le matin, la brume rampe sur les flots ; alors vous n'apercevez que des fragments du tableau, ou plutôt les voiles épars qui se promènent devant lui recouvrent toutes ses parties les unes après les autres. Tout à coup, la brume se lève comme un rideau de théâtre, et jusqu'au fond de l'horizon, les décors échelonnés jüillissent de l'obscurité et s'accroissent dans la lumière. A midi, le jour est tout blanc, mais d'un blanc cru qui cerce le contour des objets, et le soir, au moment où le soleil tombe derrière les monts, on voit se jouer dans l'air des lueurs mélangées d'or et de rose. Mais ce ne sont pas les détails de ce tableau, ni ses changements d'aspect qui le font aimer des yeux. Il enchante par sa grandeur, par son sentiment, par sa beauté sans pareille. Les choses très-belles s'affirment et ne se discutent pas. On les sent, c'est assez. Nul de nous ne peut dire pourquoi le jour est ravissant, ni d'où provient le charme inouï des étoiles.

Mustapha n'a pas le même caractère que les gorges de la Boujaréah. Il est plus riant, plus intime. La nature

son humeur ou ses goûts, on peut vivre à Monaco, ou de la vie sociale la plus avancée, ou de la vie du désert, je veux dire de l'oasis.

Terrain neutre, d'où sont exclues les préoccupations politiques et où se rencontrent les nationalités les plus diverses, on s'y donne rendez-vous de tous les coins du monde civilisé. Enfin, sous l'influence d'un climat qui vaut à lui seul les meilleurs médecins, on y refait sa santé.

Mœurs élégantes du salon ou mœurs plus modestes de la famille, tout trouve sa place à Monaco, et le *Cercle des Etrangers*, point central de réunion, offre à chacun ce que chacun désire, la fortune y comprise. N'est-ce pas quelque chose ?

Boyards, — s'il en existe encore, — nababs, — mais il n'en existe plus, — grands seigneurs, artistes, gens de lettres, palmes vertes de l'Institut, broderies du Conseil d'Etat, épées à poignée de nacre de la Diplomatie, et même l'habit noir du simple millionnaire, venez au *Cercle*, un jour de bal, et vous y rencontrerez tout cela.

Vous y trouverez même des gens qui font la critique de Monaco.

Pourquoi non ? Chacun n'est-il pas libre d'y exprimer son opinion ?

— Monsieur, me disait récemment un Anglais, ce qui me déplaît dans ce pays, c'est qu'il n'y a rien à reprendre. Tout y est parfait.

— Hélas oui, répondis-je, accablé par l'évidence.

— Ainsi, par exemple, continuait-il, votre éternel printemps m'agace ; vos orangers, toujours en fleur, m'irritent ; vos citronniers, qui vous donnent deux récoltes par mois, m'obsèdent ; enfin, comme dirait M. Théophile Gautier, votre ciel, qui joue perpétuellement une symphonie en bleu majeur, me porte affreusement sur les nerfs.

Et, comme il me voyait réduit au silence, il eût la bonté d'ajouter : — Cependant, je dois

Fa fait pour rassurer les âmes. La misanthropie s'en accomode ; elle ne s'y renforce pas. Par moments même, elle se sent prête à pardonner, et ses soupirs sont accompagnés de sourires. Comment ne faiblirait-on pas dans un endroit où la nature emploie des séductions infinies pour remplir les cœurs de tendresse ? La brise s'y lève de bon matin, et tout le long du jour elle se joue gracieusement sous les arbres. Les fleurs exhalent d'énervants parfums ; les eaux qui ruissellent partout sont pleines de charmants murmures. Vers le soir, au moment où les feux s'allument dans le port, le vent apporte languissamment des lambeaux de musique. On chante sous chaque toit ; on entend sortir des maisons de grands éclats de rire ; et, à minuit, on peut voir les routes pleines de gens qui rentrent chez eux, s'appelant et se cherchant, pendant qu'une fraîcheur inconnue détend la rigidité de l'air, et que les orangers balancent leurs fronts odorants dans les molles clartés de la lune.

La maison que j'ai choisie pour y passer quelque mois est située un peu en arrière de Mustapha, dans un lieu solitaire appelé *Hydra*. On y arrive par un sentier taillé dans la roche vive et connu sous le nom de *défilé de Thermopyles*. C'est une maison massive, presque sans fenê-

vous avouer que, malgré ces inconvénients, mon séjour à Monaco ne m'a pas été absolument inutile. En y arrivant, j'avais le spleen ; aujourd'hui, je ne me sens plus affecté que d'une agréable mélancolie.

Nous lisons dans le *Salut public de Lyon* :

« A l'exemple de Nice et de Menton, ses voisines, Monaco s'évertue afin d'attirer les étrangers chez elle. Ce n'était pas assez de la douceur constante de son climat, de son atmosphère embaumée, ni de sa situation pittoresque, elle a voulu se pourvoir d'établissements divers destinés à offrir aux touristes bien portants des distractions variées et aux malades des ressources médicales.

« Au printemps dernier, on y a vu s'élever un magnifique et gracieux établissement de bains de mer ; cet automne, c'a été le tour de l'hydrothérapie, qui vient d'y être installée avec un luxe remarquable et dans des conditions extrêmement avantageuses. Etablissement séparé pour chaque sexe, galerie vitrée et chauffée sur les bords de la mer pour les réactions. Eau douce et eau de mer, au goût du malade ; nous devrions dire plutôt au gré du médecin, car nécessairement ce choix sera réglé par les prescriptions de l'homme de l'art à qui, dans la circonstance, l'expérience ni les lumières ne sauraient manquer, c'est le médecin de Long-Chêne, le docteur Gilbert Dhercourt, qui dirigera annuellement, pendant l'hiver, le nouvel établissement hydrothérapique.

« Le besoin d'une semblable institution pour l'hiver était généralement senti. Beaucoup de malades, redoutant le froid, étaient forcés de retarder de cinq à six mois un traitement hydrothérapique indispensable au rétablissement de leur santé. Aujourd'hui la rigueur de la saison, grâce à un petit déplacement, n'opposera pas d'obstacle de ce genre. L'hydrothérapie pourra être acceptée en toute saison ; un traitement commencé à Long-Chêne pourra être

très, aux murs tout blancs, dont le pied est caché par des touffes de caroubiers, et qui commande un vaste espace de terrain mamelonné, coupé de haies d'aloès. La cour est dallée de marbre, et au milieu s'élève un bassin, juste en face de la porte ogivale. Deux étages de belles chambres carrelées, un promenoir intérieur, une large terrasse, des écuries, un jardin, composent mon domaine. On y pourrait loger vingt personnes et j'y suis tout seul.

Ce qui me plaît dans ma retraite, c'est qu'elle est absolument isolée. J'ai beau monter sur la terrasse, aussi loin que ma vue peut s'étendre, je ne vois rien qui me rappelle le voisinage d'une grande ville. Des champs brûlés par le soleil, de petites fermes enfouies dans l'ombre des hauts cyprès, des monts tout bleus, d'un profil sévère, et la mer immobile touchant le ciel immaculé, c'est là tout ce que rencontrent mes yeux, sous l'astre éblouissant dont la lumière m'aveugle. Rien ne rompt la superbe monotonie de ce paysage torréfié. Le silence l'habite avec moi, un silence absolu et nécessairement plein de charmes. J'adore l'absence du bruit, au grand soleil, quand souffle le vent du midi, et que la chaleur alourdit mes membres.

achevé à Monaco, et *vice versa*, sous la direction du même médecin. Il existe également des salles d'inhalation.

« Nous croyons que le nouvel établissement contribuera beaucoup à populariser une station d'hiver jusqu'ici trop peu fréquentée, parce qu'elle n'était pas assez connue et parce qu'elle avait été privée des ressources dont aujourd'hui elle se trouve largement dotée. »

NOUVELLES LOCALES.

Mercredi matin, 11 de ce mois, M. Gavini de Campile, préfet des Alpes Maritimes, M. le général Correard, commandant le même département, M. le colonel Guilhem du 90^{me} de ligne en garnison à Nice et plusieurs autres hauts fonctionnaires français sont arrivés à Monaco pour présenter leurs hommages au Prince.

Après le déjeuner auquel les avait invités S. A. S. et une promenade dans les beaux jardins du Palais, ces personnages ont été reconduits au port dans deux voitures de la Cour, précédées d'un piqueur, et se sont embarqués à bord de la *Palmaria* pour retourner à Nice.

M. Eynaud, chargé des affaires du Prince à Paris, est en ce moment à Monaco.

Notre charmant petit bateau, la *Palmaria*, a repris, depuis mardi dernier, son service de Nice à Monaco et retour.

Entièrement remise à neuf, et pourvue de moyens de traction plus énergiques grâce aux réparations dont elle vient d'être l'objet, la *Palmaria* accomplit aujourd'hui le trajet de Nice à Monaco en une heure vingt cinq minutes, trajet qu'elle n'effectuait antérieurement qu'en une heure cinquante cinq minutes.

C'est une demi-heure de gagnée sur la durée de ce voyage, ce qui ne laisse pas d'avoir quelque intérêt pour les nombreux étrangers dont nous recevons quotidiennement la visite.

Tant que le jour se maintient sur l'horizon, les volets de ma chambre sont fermés et, couché sur une natte, dans mes vêtements flottants, je m'exerce à ne pas bouger, respirant doucement comme un malade. Je ne pense pas plus qu'un végétal accroché aux parois d'un puits. Une ombre immobile et bleue m'environne. Auprès de moi, dans une coupe, trempe un gros bouquet de jasmin, et son parfum m'énerve.

Au dehors, tout repose dans le feu. Les flèches du soleil criblent les arbustes flétris, et la poudre des sentiers blanchit comme la cendre du charbon dans l'âtre d'une forge. De fortes ombres tachent le pied des buissons verts qui se découpent sur un terrain couleur de rouille. Le ciel est d'un bleu dur, éclatant, plein de menace et d'âpreté, et l'air qui vibre au ras du sol est un air étouffant. On dirait qu'il a traversé des flammes.

Au dedans, tout est langueur, mollesse, *obscurité*. Je savoure avec recueillement le poison du bien être. Une exquise moiteur baigne mes bras et mon cou, et c'est avec une inexprimable volupté que je me sens vivre.

Quelquefois mes amis algériens viennent me voir. Alors, étendus les uns auprès des autres, fumant et buvant notre café à petits coups, nous causons à demi-voix

Chronique du Littoral.

D'après une correspondance adressée au *Messenger de Nice*, le nombre des familles étrangères arrivées à Menton, pour y passer l'hiver, est en ce moment de 116, dont : 47 anglaises, 33 françaises, 13 russes et polonaises, 10 allemandes, 9 suisses, 2 suédoises, 1 moldave et 1 hollandaise.

Menton est une charmante petite ville, renommée comme la nôtre par la douceur de son climat, et qui touche en quelque sorte à Monaco.

Nous avons parlé récemment des débuts remarquables du ténor Lefranc, au grand théâtre de Marseille.

Aujourd'hui, les journaux de cette ville nous apportent la nouvelle du succès définitif de ce jeune artiste, originaire de Monaco.

Voici en quels termes le *Courrier de Marseille* s'exprime à ce sujet :

« Après une série de représentations toutes plus brillantes les unes que les autres, M. Lefranc a terminé ses débuts dans les *Huguenots*. Disons tout de suite qu'à la chute du rideau, le régisseur, apparaissant selon l'usage pour constater l'admission de l'artiste n'a pu prononcer une seule parole. La salle entière s'est levée, protestant par son enthousiasme et ses plus vives acclamations contre cette formalité réglementaire. »

AVIS. — Il a été décidé que la loterie en faveur des pauvres du couvent du Bon Pasteur de Nice serait remplacée par une vente qui aura lieu à Nice les 19 et 20 décembre, de midi à 4 heures.

Le vendredi 20 la vente sera reprise de 8 heures à 10 heures et demie du soir et terminée par le tirage de la loterie, composée du lot donné par S. M. l'Impératrice des Français et de quelques autres objets de valeur.

La vente sera faite par :

Mesdames Boutan, baronne de Carayon-Latour, Corréard, Paul Gauthier, Gavini, lady Gilbert East, Isoard, princesse Kosłowska, La Forêt, Skariatine, S. A. la princesse Stürbey, Ward ;

Mesdemoiselles de Cessole, de Cortanze, de Diesbach, de Faudoas, de Ste-Marie, Martin, Lanziarès, de Orestis, del Pozzo, Boissard.

Il y aura des rafraîchissements et des bonbons de toute espèce. La musique militaire se fera entendre pendant les deux jours et la soirée. Les billets de la loterie ne seront délivrés que dans la salle de vente et au prix de 1 fr.

comme si nous craignons d'éveiller le silence. Chacun de nous tient en main un chasse-mouche, dont il se sert pour s'éventer. La fumée de nos cigarettes rampe dans l'air, et, du parquet de la chambre, soigneusement arrosé d'eau de senteur, s'exhalent des fraîcheurs odorantes.

C'est ainsi que je passe mon temps. Ma principale occupation, dans cette saison de feu, consiste à ne rien faire. L'existence que je mène, presque tout entière composée de demi-sommeil et de loisirs, engourdit mon esprit dans une sorte de long rêve incohérent, et je connais enfin les plaisirs infinis de l'ennui dans une belle solitude. S'ennuyer dans un milieu bruyant et qui vous déplaît, quand le corps éprouve, à tous moments, le harcelant besoin de se mouvoir, est insupportable. Mais, sous un ciel toujours bleu où la chaleur vous accable, où le moindre geste est une fatigue, où nul bruit ne vient jusqu'à vous, je ne connais rien de plus délicieux. On arrive alors à concevoir ce que doit être la vie des plantes, cette belle vie qui se signale par l'absence du mouvement, la suppression des désirs et de la pensée, et qui laisse pour tant à l'individu le sentiment profond de son être. Souvent — je bouge si peu ! — je me figure que tout mon

L'entrée est publique pendant le jour, le soir elle est fixée à 1 fr. par personne.

Les prix seront très modérés.

La Présidente de la vente,
ANGÈLES-CORRÉARD.

DIRECTION DES POSTES DE MONACO.

AVIS AU PUBLIC.

Concernant le transport, par la Poste,
DES BILLETS DE BANQUE ET AUTRES VALEURS
Payables au porteur.

LETTRES CHARGÉES.

§ 1er. Il est permis d'insérer des billets de banque, des bons, coupons d'intérêts et de dividendes payables au porteur, dans les lettres, sous la condition que ces lettres seront présentées à la formalité du chargement.

Il est également permis d'insérer dans les lettres chargées des titres et valeurs-papiers de toute nature.

Il est expressément défendu d'insérer dans les lettres chargées de l'or, de l'argent, des bijoux et autres effets précieux.

En cas de perte d'une lettre chargée, l'Administration est responsable d'une indemnité de 50 francs.

§ 2. Les lettres à charger doivent être présentées sous enveloppe scellée d'au moins deux cachets en cire portant sur les quatre plis de l'enveloppe ; l'empreinte des cachets doit être uniforme et reproduire un signe particulier à l'expéditeur.

Le nombre des cachets exigibles peut être porté à cinq ou plus, suivant la dimension de l'enveloppe.

§ 3. Toute lettre chargée doit, indépendamment du prix ordinaire d'affranchissement, un droit fixe de 20 centimes pour le chargement.

§ 4. L'expéditeur d'une lettre chargée peut demander, au moment où il dépose cette lettre, qu'il lui soit donné avis de sa remise au destinataire ; à cet effet, il paye d'avance, pour l'affranchissement de l'avis, un droit de poste de 10 centimes, représentant le port d'une lettre de la ville pour la ville.

LETTRES CONCERNANT DES VALEURS DÉCLARÉES.

§ 5. L'expéditeur qui veut s'assurer, en cas de perte, le remboursement des valeurs au porteur insérées dans une lettre, doit la faire charger, comme il est dit § 1er ci-dessus, et, en outre, faire la déclaration des valeurs que cette lettre contient.

La déclaration est portée à l'angle gauche supérieur du recto de l'enveloppe et énoncée en francs et centimes, et en toutes lettres, le montant des valeurs insérées.

La déclaration ne doit pas excéder 2,000 francs ; mais le même expéditeur peut adresser, à la fois, au même destinataire, plusieurs lettres chargées portant une déclaration de valeurs.

La déclaration doit être écrite d'avance par l'expéditeur lui-même, sans rature ni surcharge, même approuvée, sous peine de refus d'admission.

§ 6. En cas de déclaration de valeurs insérées dans une lettre chargée, il est perçu indépendamment des droits ci-dessus fixés (§ 3), pour le port de la lettre et pour le chargement, un droit de 10 centimes pour chaque 100 francs, ou fraction de 100 francs, sur le montant de la déclaration.

Si la lettre se perd, l'Administration, sauf le cas de perte par force majeure, est intégralement responsable des valeurs déclarées, jusqu'à concurrence de 2,000 francs, maximum que la déclaration ne peut dépasser.

corps est paralysé ; et je ressens alors une étrange sensation de délivrance. Si les morts pouvaient ainsi s'affranchir des lambeaux de leur dépouille et acquérir seulement la faculté de se savoir morts, je crois qu'ils seraient fort heureux.

Au moment où la lumière décline vers l'Orient, je me lève, entraîné par un reste de mauvaise habitude, et, si je me sens trop paresseux pour sortir, je m'installe sur des coussins auprès d'une fenêtre ouverte qui regarde la mer et le couchant. A cette heure de lumière indécise et de relative fraîcheur, il se fait une sorte de mouvement dans la campagne : on entend pépier quelques oiseaux, des troupeaux de bœufs rentrent au gîte, en soulevant sous leurs sabots des nappes de poussière ; les hirondelles s'ébattent autour des toits ; et quelquefois, sur le sentier montueux, apparaît un vieux Maure assis à califourchon sur un grand mulet qui marche l'amble et fait tinter les ornements d'argent de son poitrail. Il se rend à son bordje, où l'attendent — je me plais à me le figurer — les pures joies de la famille dans la retraite. Quoiqu'il passe à plus de cent pas de la fenêtre où je suis embusqué, je le vois comme à le toucher, grâce à ma lunette.

§ 7. Les formalités exigées pour les lettres chargées sont applicables aux lettres contenant des valeurs déclarées, notamment en ce qui concerne le mode de fermeture prescrit par le § 2 ci-dessus.

La faculté donnée à l'expéditeur d'une lettre chargée, de demander qu'il lui soit envoyé avis de la remise de cette lettre au destinataire (§ 4), est également applicable aux lettres contenant des valeurs déclarées.

§ 8. Des lettres contenant des valeurs déclarées peuvent être expédiées à destination des royaumes de Prusse, de Saxe, de Hanovre, des grands-duchés de Mecklenbourg-Schwerin, Mecklenbourg-Strelitz et d'Oldembourg (moins la principauté de Lubeck), des duchés d'Anhalt, de Brunswick et de Saxe-Altenbourg, des principautés de Birkenfeld et de Waldeck.

Le droit à percevoir, indépendamment du port de la lettre et du droit fixe de chargement, est de 30 centimes par cent francs ou fraction de cent francs sur le montant de la déclaration.

L'expéditeur d'une lettre chargée contenant, ou non, des valeurs déclarées à destination des pays ci-dessus mentionnés, peut également demander qu'il lui soit donné avis de la remise de cette lettre au destinataire. Dans ce cas, le droit d'affranchissement de l'avis est de 20 centimes.

Il n'est pas reçu de valeur déclarée à destination d'autres pays étrangers.

AVIS IMPORTANT.

Il est expressément défendu, sous peine d'une amende de 50 à 500 francs, de mettre à la boîte une lettre qui contiendrait des pièces de monnaie d'or ou d'argent, des bijoux ou autres effets précieux, des billets de banque, bons, coupons de dividendes ou d'intérêts payables au porteur.

ÉMILE BOUCHERY Rédacteur-Gérant.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivée du 6 au 11 Décembre 1861.

NICE, b. *Aigle Impérial*, c. Palmaro, m. d.
id. b. *Conception*, c. Pesan, id.
MENTON, b. *Assomption*, c. Palmaro, en lest.
NICE, h. v. *Rome*, c. Roncallo, id.
id. id. id. id. id.
id. id. id. id. id.
CETTE, b. *St-Michel*, c. Palmaro, vin.
BANYULS, goelette, *Catalane* c. Sagols, id.
NICE, b. v. *Rome*, c. Roncallo, en lest,
id. b. v. *Palmaria*, c. Ricci, id.
id. b. v. *Rome*, c. Roncallo, id.
id. b. v. *Palmaria*, c. Ricci, id.
LAVAGNA, b. *M. della salute*, c. Poggio, matbres.

Départ du 6 au 11 Décembre 1861

MENTON, b. *Aigle Impérial*, c. Palmaro m. d.
VINTIMILLE, b. *Conception*, c. Pesan, id.
NICE, b. *Assomption*, c. Palmaro, en lest.
id. b. v. *Rome*, c. Roncallo, id.
id. id. id. id. id.
id. id. id. id. id.
MENTON, b. *St-Michel*, c. Palmaro, vin.
GENES, goelette *Catalane*, c. Sagols, id.
NICE, b. v. *Rome*, c. Roncallo, en lest.
id. b. v. *Palmaria*, c. Ricci, id.
id. b. v. *Rome*, c. Roncallo, id.
id. b. v. *Palmaria*, c. Ricci, id.
LAVAGNA, b. *M. della salute*, c. Poggio, id.

Il ne se sait point observé ; rien ne le gêne. Il balance ses jambes nues, s'appuie au large dossier de sa selle turque, et souvent, sous l'impulsion subite de je ne sais quel souvenir d'affaires heureuses ou de passion satisfaite, sa large face sourit doucement, et, pendant que son mulet agit sous lui ses quatre pieds blancs, sa main remonte vers sa barbe et la caresse.

Les nuits sont peut-être plus étouffantes que les jours. L'absence totale du vent alourdit l'humide atmosphère. Les étoiles ont tant d'éclat que les feuillages éclairés conservent leurs teintes, et l'on dirait, à tous moments, que le jour est sur le point de reparaitre. Je dors peu ; je ne puis me lasser d'assister au spectacle de ces belles nuits silencieuses. Je monte sur la terrasse de ma maison, dont la blancheur éblouit mes yeux gonflés de sommeil. Mon domestique, enveloppé dans son burnous, est couché sur le marbre entre les colonnes de la cour ; et souvent, quand la lune est dans son plein et passe au-dessus de lui, il me semble voir au ciel une face pâle regarder languissamment le dormeur.

BAINS DE MONACO

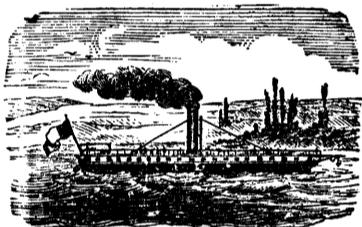
ÉTABLISSEMENT D'HYDROTHERAPIE MARITIME OUVERT TOUTE L'ANNÉE.

DOUCHES, BAINS CHAUDS ET FROIDS D'EAU DE MER
ET D'EAU DOUCE

Le Cercle offre aux Etrangers toutes les distractions des Eaux d'Allemagne

SALONS DE LECTURE DE CONVERSATION ET DE JEUX.

Hôtels confortables, Villas, Maisons et Appartements meublés, Restaurants, Cafés, (prix modérés.)



PALMARIA

BATEAU A VAPEUR, faisant le Service Régulier de Nice à Monaco
et retour, dans la même journée.

DÉPART DU PORT DE NICE, tous les jours, à midi, — RETOUR A NICE, dans la soirée.

OMNIBUS

DE NICE A MONACO ET DE MONACO A NICE.

SERVICE RÉGULIER.

Départ de Nice : -- *Cour de l'Hôtel des Etrangers, à 10 heures du matin,*
Départ de Monaco : -- *Rue de Lorraine, à 9 heures du matin.*

OMNIBUS

DE MENTON A MONACO ET DE MONACO A MENTON.

SERVICE RÉGULIER.

Départ de Menton : — à 11 heures du matin.
Départ de Monaco : — à 10 heures du soir.

HOTEL DE RUSSIE

TENU PAR MAUREL (HIPPOLYTE)

Place du Palais, à Monaco, (Principauté)

APPARTEMENTS, & CHAMBRES MEUBLÉS
TABLE D'HOTE

A 10 heures du matin, à midi et à 6 heures du soir.

Un CAFÉ-RESTAURANT est attaché à l'Établissement.

REMISE ET ÉCURIE

HOTEL DE BELLEVUE

Rue des Briques.

GRANDS ET PETITS APPARTEMENTS MEUBLÉS
CHAMBRES GARNIES.

Sa position en plein midi, son délicieux jardin planté d'orangers et de citronniers, ses vastes terrasses d'où l'on découvre un immense et magnifique horizon, tout recommande ce nouvel Hôtel à MM. les Étrangers.

Imprimerie du *Journal de Monaco*, rue de Lorraine.

HOTEL MEUBLÉ

Rue de Lorraine et Place de la Visitation.

Cet hôtel, situé entre le Cercle des Etrangers et le Jardin Public, vient d'être nouvellement restauré et meublé

Appartements et Chambres garnies, — Excellente exposition. — Vue agréable.

FERRET

PHOTOGRAPHE

DE S. M. L'EMPEREUR
NAPOLEON.

Rue Chauvain, 8, à Nice.

On trouve chez lui les vues de
MONACO.

AUX DOCKS DE MONACO

ANTOINE VATRICAN

Place du Palais, à Monaco.

Reçoit en consignation les Vins, Eaux-de-vie, Liqueurs et Comestibles des meilleurs maîtres de l'Europe.

Expédie en échange les Huiles d'olive, Figues, Oranges, Citrons et autres produits de la Principauté de Monaco.

CAFÉ RESTAURANT

DU CERCLE

TENU PAR M. LALA.

Déjeuners et Dinners à la Carte.

TABLE D'HOTE

tous les jours à 5 heures et demie.

A LOUER Une maison de campagne meublée, contenant un salon, quatre chambres à coucher, une salle à manger, cuisine, chambre de domestique et remise. — Cette maison située au bord de la mer, au milieu d'un bois d'orangers et de citronniers, est à quinze minutes de Monaco. Jouissance de la promenade de la propriété. — *S'adresser au bureau de Journal.*

LIBRAIRIE VATRICAN
Place du Palais
Papeterie, Articles de bureau, Papier de musique, etc.
COMMISSION — RENSEIGNEMENTS *Gratuits*, sur les Villas et Appartements Meublés à louer